



CONVENTION ETUDE FLASH

relative à l'étude de pré-faisabilité
urbaine, technique et économique

Ancien Garage à Condé en Normandie (14)

ENTRE

- **La commune de Condé en Normandie** ci-après désignée sous le terme « La Collectivité », représentée par son Maire, Madame Valérie DESQUESNE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal du.....,

ET

- **L'Etablissement Public Foncier de Normandie**, désigné ci-après par les initiales "EPF Normandie", représenté par son Directeur Général, Monsieur Gilles GAL, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Administration du 5 mars 2021,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – CONTEXTE DE L'ETUDE

La collectivité souhaite préalablement à une éventuelle maîtrise foncière de l'ancien garage situé à Saint-Germain-du-Crioult sur la commune de Condé en Normandie, cadastré AB n°210, 250, 251, 252 et 253, étudier la faisabilité d'une reconversion de ce site pour accueillir des cellules commerciales.

Cette faisabilité s'appuiera également sur les études techniques et le diagnostic pollution réalisés par ailleurs, dans le cadre du Fonds Friches.

ARTICLE 2 – CONTENU DE LA MISSION

La collectivité et l'EPF Normandie souhaitent un accompagnement pour la définition d'une étude de pré-faisabilité urbaine, technique et économique sur le périmètre identifié (Cf. annexe 1).

La mission comportera trois phases :

- Un diagnostic technique, urbain et réglementaire sommaire,
- Une approche capacitaire sur la base de la programmation envisagée par la collectivité,
- Un premier bilan prévisionnel de l'opération et une feuille de route opérationnelle.

ARTICLE 3 – CONDITIONS D'INTERVENTION

L'EPF Normandie :

- assure la maîtrise d'ouvrage de l'étude,
- organise la consultation des bureaux d'études,
- procède à la sélection des candidats,
- notifie le marché d'étude,
- accompagne la collectivité tout au long de la démarche.

La collectivité :

- est associée à la rédaction du cahier des charges et au choix du bureau d'études,
- co-préside le groupe de pilotage avec l'EPF Normandie par la participation du ou des élus en charge du dossier,
- s'engage à faciliter l'accès à toutes les données, études, éléments d'informations jugés pertinents pour alimenter l'étude, et ce avant et pendant la durée de l'étude,
- s'engage à se rendre disponible pour la préparation de l'étude et pour le bon déroulement de l'étude par la présence du ou des élus et du technicien en charge du dossier,
- s'engage à fournir les contacts avec les organismes qui pourraient être associés à la réflexion.

L'étude de pré-faisabilité ne pourra démarrer qu'une fois l'ensemble des données et documents nécessaires réunis (documents d'urbanisme, études réalisées, plans, enquête, DTA, études pollution ...).

Les besoins de documents techniques tels que levé topographique, plan des bâtiments en présence, etc... devront avoir été évalués au préalable. Dans le cas où ces documents n'existent pas et où leur nécessité est avérée, ils devront être réalisés en amont de l'étude de pré-faisabilité, par la collectivité.

L'élu référent sera le principal contact de l'EPF Normandie et sera en capacité de prendre les décisions nécessaires pour valider les différentes étapes de l'étude.

Les résultats de l'étude sont propriété de l'EPF Normandie et de la collectivité.

ARTICLE 4 – FINANCEMENT DE L'INTERVENTION

Le coût total de la démarche d'étude est financé à 100% par l'EPF Normandie, dans un plafond maximal de 24 000 € TTC.

ARTICLE 5 – DUREE D'APPLICATION

La présente convention :

- prend effet à sa notification par l'EPF Normandie à l'ensemble des signataires.
- est conclue jusqu'au rendu définitif de l'étude.

Fait à Rouen, le

**La Maire de la Commune
de Condé en Normandie**

**Le Directeur Général
de l'EPF Normandie**

Valérie DESQUESNE

Gilles GAL

ANNEXE 1

Recyclage foncier

Ancien garage

CC Intercom de la Vire au Noireau
Condé en Normandie

Surface : 972 m² environ
Section : AB



Sources : Origine cadastre 2022 - Droits de l'Etat réservés

Cartographie : C.B. (EPF Normandie) le 10/10/2022

- Emprise concernée par la friche
- Parcelles
- Sections cadastrales
- Bâti

